

Tableau B-5

<b>TRAJECTOIRE D’UN JEUNE EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTÉ (DOMICILE, AUTRE RI-RTF, RAC, URCI, INTERNAT OU FOYER DE GROUPE)                      VERS UNE RI-RTF, UNE RAC, UNE URCI, UN INTERNAT OU UN FOYER DE GROUPE HÉBERGEANT LA CLIENTÈLE JEUNESSE (PLACEMENTS EN VERTU DE LA LPJ/LSSSS) OU UN MILIEU DE                      RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE JEUNESSE</b>				
Intégration et dépistage d’un usager en fonction du palier d’alerte et selon sa situation	Palier vert	Palier jaune	Palier orange	Palier rouge
Nouvelle intégration	<p><u>Jeune ne présentant aucun symptôme compatible et n’ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage nécessaire;</li> <li>• Intégration en zone froide<sup>1</sup> dans le milieu hébergeant la clientèle jeunesse;</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’isolement devrait être considéré par l’établissement s’il y a présence de personnes présentant des facteurs de vulnérabilité à la COVID-19 dans le milieu;</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours.</li> </ul> <p><u>Jeune ne présentant aucun symptôme compatible, mais ayant été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive:</u>                      Avant l’intégration, l’établissement devra valider si un test a été fait lors de l’identification des contacts étroits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test de dépistage négatif :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation clinique d’un professionnel en PCI et suivre les recommandations de l’établissement;</li> <li>• Isolement préventif de 14 jours;</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours.</li> </ul> </li> <li>➤ Test de dépistage positif : durée de l’isolement selon les critères de rétablissement<sup>2</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’établissement décidera quel est l’hébergement approprié, car si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu’il est en mesure d’offrir une zone chaude<sup>3</sup> (chambre) prévue à cette fin, qu’il possède l’ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, le jeune pourrait intégrer cette ressource même si le milieu est froid.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Jeune présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 :</u>                      Avant l’intégration, l’établissement devra valider si un test a été fait lors de l’identification des contacts étroits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test de dépistage négatif :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation clinique d’un professionnel en PCI et suivre les recommandations de l’établissement;</li> <li>• Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours.</li> </ul> </li> <li>➤ Test de dépistage positif : durée de l’isolement selon les critères de rétablissement                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’établissement décidera quel est l’hébergement approprié, car si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu’il est en mesure d’offrir une zone chaude (chambre) prévue à cette fin, qu’il possède l’ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, le jeune pourrait intégrer cette ressource même si le milieu est froid.</li> </ul> </li> </ul>			

Tableau B-5

<p>Retour après une sortie/séjour à l'extérieur du milieu de vie (ex. : contact d'une journée parent-enfant sans coucher, école, garderie, contact parent-enfant avec coucher, travail, activités socio-professionnelles, etc.)</p>	<p><u>Jeune ne présentant aucun symptôme compatible et n'ayant pas été en contact étroit avec une personne testée positif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun test de dépistage nécessaire;</li> <li>• Réintégration en zone froide dans le milieu de vie;</li> <li>• Surveillance accrue si apparition de symptômes.</li> </ul> <p><u>Jeune ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19, mais ayant été en contact étroit avec une personne testée positif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aviser l'établissement de la situation;</li> <li>• Si un test de dépistage doit être fait, demander l'approbation du titulaire de l'autorité parentale et placer le jeune en isolement préventif pendant l'attente du résultat.</li> </ul> <p>➤ Test de dépistage négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation clinique d'un professionnel en PCI et suivre les recommandations de l'établissement;</li> <li>• Surveillance accrue si apparition de symptômes.</li> </ul> <p>➤ Test de dépistage est positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement en zone chaude (chambre) et la ressource doit posséder l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées;</li> <li>• Isolement de l'ensemble de la ressource;</li> <li>• Si la ressource n'est pas en mesure d'appliquer les mesures énumérées, l'établissement devra déplacer le jeune vers une zone tampon<sup>4</sup> chaude.</li> </ul> <p><u>Jeune présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 :</u> Aviser l'établissement de la situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si un test de dépistage doit être fait, demander l'approbation du titulaire de l'autorité parentale et placer le jeune en isolement préventif pendant l'attente du résultat.</li> </ul> <p>➤ Test de dépistage est négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation clinique d'un professionnel en PCI et suivre les recommandations de l'établissement;</li> <li>• Surveillance accrue si apparition de symptômes.</li> </ul> <p>➤ Test de dépistage est positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement en zone chaude (chambre) et la ressource doit posséder l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées;</li> <li>• Isolement de l'ensemble de la ressource;</li> <li>• Si la ressource n'est pas en mesure d'appliquer les mesures énumérées, l'établissement devra déplacer le jeune vers une zone tampon en zone chaude.</li> </ul>
---	--

<sup>1</sup> Zone froide : résident sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.

<sup>2</sup> Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et résolution des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles).

<sup>3</sup> Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants).

<sup>4</sup> Zone tampon : Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.